

Département d'études françaises
Université Western
FR3906A Speaking Text (Automne 2019)

Le cours se donne au local : SSC 2020 les mardis (16:30 à 17:30) et les jeudis (15:30 à 17:30)

Professeur Mario Longtin

Bureau : UC4122

Courriel : mlongtin@uwo.ca

Heures de bureau : Les lundis de 9:30 à 11:30 et les jeudis de 13:30 à 15:30 ou sur rendez-vous.

Prerequisites: Two 0.5 credits from French 2905A/B, French 2906A/B, French 2907A/B (or French 2900) or permission of the Department based on the Placement Test.

Course description :

L'objectif principal du cours est de fournir aux étudiants les moyens d'améliorer leur maîtrise du français par la pratique orale des textes et par une écoute efficace. Nous allons apprendre à pratiquer de nombreux genres d'exercices, comme la lecture à vue, la lecture préparée, l'exposé, la déclamation et le discours officiel. Notre méthode passe par l'écoute, l'analyse et l'imitation de modèles pouvant être drôles, tristes, sérieux, utiles, artistiques, familiers, sophistiqués ou simplement amusants ! Nous veillerons à nous pencher sur le parler des jeunes d'ici en analysant le cinéma et la musique actuelle.

Par ces exercices, les étudiants travailleront non seulement leur prononciation, leur accent et leur intonation, mais aussi leur vocabulaire, leur capacité d'analyse et d'interprétation et, bien sûr, leurs techniques de présentation en public.

Le cours se divise en deux sections : une période d'une heure le mardi appeler Atelier et une période de deux heures appelée Cours magistral. L'atelier est consacré au manuel de Phonétique progressive du français. Il s'agit d'un cours de découvertes en commun des particularités du français sur le plan de la prononciation et de la production du discours. Le cours magistral contient tous les autres éléments du cours. C'est durant cette période que les étudiants et étudiantes offriront leurs quatre lectures préparées.

Livres obligatoires:

Sophie Hénaff, *Art et décès*, Paris, Albin Michel, 2019. (Format électronique ou papier.)

Audio Livre obligatoire pour *Art et décès* de Sophie Hénaff disponible en ligne

sur <https://www.audiolib.fr/>

Charliac, Lucille et Annie-Claude Motron, *Phonétique progressive du français avec 400 activités*,

Méthodes d'évaluation

Participation active : Les présences seront prises à tous les cours. Etant donné le nombre de lectures préparées par les étudiants et lues en classe, je serai intransigeant quant aux absences. Les absences devront être systématiquement motivées. Une rencontre avec le professeur est obligatoire suivant la troisième absences.

Lecture préparée : A l'aide de la version papier et de la version audio du polard *Art et décès* de Sophie Hénaff, l'étudiante ou l'étudiant prépare une section du roman sélectionnée par le professeur afin d'en offrir une lecture expressive devant ses camarades de classe. Chaque étudiante, chaque étudiant devra se plier quatre fois à cet exercice durant les 13 semaines du cours. Selon l'ordre alphabétique, 10 nouveaux étudiants seront désignés pour lire le roman

Pour l'horaire détaillé, voir le site du cours sur OWL

A

that decision to the Dean of the Faculty of registration. (“Attendance Regulations for Examinations : http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/examinations.html)

Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies

http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html

Policy on Accommodation for Medical Illness:

http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. A student seeking academic accommodation for any work worth **less** than 10% must contact the instructor and follow the course specific instructions provided on the course outline. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean’s Office) based on valid documented grounds.

A

Studies

http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html